



Règlement du jeu-concours « Grand jeu de la Braderie 2018 »

1. ORGANISATION

LUXEMBOURG ONLINE S.A. société anonyme, établie et ayant son siège social à L-2550 LUXEMBOURG, 14, Avenue du X Septembre, immatriculée auprès du RCS de Luxembourg sous le numéro B52947, ci-après désignée « Luxembourg Online » ou la « société organisatrice » organise un jeu concours le 3 septembre 2018.

2. PARTICIPANTS ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le jeu est gratuit et sans obligation d'achat. Le participant, pour jouer, doit se rendre au stand de Luxembourg Online lors de la grande braderie de Luxembourg qui aura lieu le 3 septembre 2018 et remplir un bon de participation.

La participation au concours est ouverte à toute personne physique, majeure, résidant au Luxembourg, pendant la période de validité du jeu concours.

Sont exclues du jeu-concours, toutes les personnes employées par Luxembourg Online, les membres de leur famille ainsi que les personnes agissant pour le compte de la société organisatrice telles que notamment agences de publicité, conseillers juridiques et conseillers en marketing.

Pour participer au jeu, le participant doit suivre la démarche suivante:

- se présenter au stand de Luxembourg Online lors de la grande braderie de Luxembourg du 3 septembre 2018
- s'inscrire au jeu concours en remplissant le formulaire de participation (nom, prénom, adresse, adresse e-mail ou numéro de téléphone).
- déposer le bulletin de participation dans l'urne prévue à cet effet, sur le stand de la Braderie

Une seule participation par personne et par foyer est autorisée pendant toute la durée du jeu-concours.

La participation au jeu est subordonnée à la véracité des données personnelles du participant (nom, prénom, adresse, adresse e-mail ...).

Les personnes n'ayant pas justifié de leurs coordonnées ou qui les auront fournies de façon inexacte ou mensongère seront disqualifiées.

Sont définitivement exclues de toute participation aux jeux concours organisés par Luxembourg Online les personnes qui auront fraudé ou qui se seront rendues complices de fraude ainsi que les personnes qui auront perturbé le bon déroulement des jeux-concours.

3. LOTS ET DESIGNATION DU GAGNANT

A l'issue du jeu concours, est à gagner :

- Un abonnement gratuit LOL FAMILY L (*sous conditions d'éligibilité technique - Hors communications téléphoniques*) comprenant Internet et TV, d'une valeur 64,90€/mois, pendant 24 mois, ainsi que le forfait câblage (220€), l'installation (89€) et le déplacement du technicien (35 €) offerts.

Sous conditions d'éligibilité technique : si la technologie disponible à l'adresse du gagnant ne permet pas d'atteindre la vitesse de 500 Mbit/s, l'offre avec le meilleur débit disponible +TV sera offerte pendant 24 mois.

Si le gagnant est déjà client Internet chez Luxembourg Online, son contrat sera migré vers un contrat LOL FAMILY L gratuit sur 24 mois, en remplacement de son précédent contrat.

Le 03.09.2018 à la fin de la Braderie, le jeu sera clôturé. Un tirage au sort aura lieu le vendredi 7 septembre 2018, parmi les participants afin de déterminer le gagnant.

Le lot offert ne peut donner lieu, de la part du gagnant, à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de sa contre-valeur en argent, ni à son remplacement ou échange.

Le gagnant sera averti par e-mail. Il s'engage, par sa participation à ce concours, à venir retirer le lot à l'adresse suivante :
Luxembourg Online
3, avenue de la Porte-Neuve
L-2227 Luxembourg

Si au bout de trois semaines, le lot n'est pas retiré, celui-ci sera réattribué par un nouveau tirage au sort.

4. DONNEES PERSONNELLES

Les participants au présent jeu concours acceptent la collecte, l'enregistrement et l'utilisation des informations à caractère nominatif les concernant et strictement nécessaires pour les besoins de la gestion du jeu concours.

Seuls les participants au présent jeu concours, ayant coché la case "Je souhaite être contacté par Luxembourg Online pour une présentation des offres", acceptent d'être régulièrement informés des jeux concours et autres démarches promotionnelles de Luxembourg Online et marquent leur accord à être contactés à ces fins par e-mail. Ils peuvent s'y opposer, sans frais et sur simple appel, e-mail ou lettre adressée au service clientèle référencé ci-dessous au point 6.

Les gagnants autorisent, par leur seule participation et sans avoir le droit à compensation, l'utilisation de leurs noms, pour la publicité en relation avec ce concours, qui seront éventuellement publiés par l'organisateur.

5. FRAUDES ET LIMITATION DE RESPONSABILITE

Si par suite d'un cas de force majeure, pour des raisons techniques ou pour toute autre cause fortuite, le jeu devait être annulé, reporté ou interrompu, Luxembourg Online ne pourra aucunement être tenue pour responsable.

Luxembourg Online pourra annuler tout ou partie du jeu concours s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique ou de la détermination des gagnants. Toute fraude constatée entraîne généralement l'élimination du concouriste concerné.

Luxembourg Online se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes. Elle ne saurait toutefois encourir aucune responsabilité d'aucune sorte vis-à-vis des participants du fait des fraudes éventuellement commises. Sera notamment considéré comme fraude le fait pour un participant d'utiliser un ou des prête-noms fictifs ou empruntés à une ou plusieurs tierces personnes, chaque Participant devant participer au Jeu sous son propre et unique nom.

6. DEPOT ET CONSULTATION DU REGLEMENT

Le présent règlement est disponible sur simple demande écrite au service Clientèle à l'adresse :

Luxembourg Online S.A.

14, avenue du X Septembre,

L-2550 LUXEMBOURG

ou peut être consulté sur le site <https://www.internet.lu/fr/legal.html>

Le présent règlement est déposé auprès de l'étude des Huissiers de Justice :

Biel & Galle

Huissiers de Justice

126, Val Sainte-Croix

L-1370 Luxembourg

7. ACCEPTATION DE REGLEMENT

Le fait de participer à ce jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement sans réserve, qui a valeur de contrat.

Les gagnants devront se conformer au règlement. S'il s'avérait qu'ils ne répondent pas aux critères du règlement, le lot ne leur sera pas attribué. Les participants autorisent toutes les vérifications concernant leur identité, leurs coordonnées électroniques ou la loyauté et la sincérité de leur participation.

8. CONTESTATIONS ET LITIGES

Aucune contestation ne sera recevable 21 jours après la clôture de ce jeu.

Le présent règlement est soumis à la loi luxembourgeoise. L'ensemble des dispositions du présent règlement forme la loi entre les parties.